



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Entreprises d'insertion

Question écrite n° 50778

Texte de la question

A l'heure où le Parlement va être saisi d'un projet de loi d'orientation relatif au renforcement de la cohésion sociale, les crédits accordés par l'Etat aux entreprises d'insertion par l'économie stagnent. Pourtant, le Gouvernement reconnaît combien ces entreprises accomplissent une action très importante en matière de lutte contre l'exclusion sociale. La stagnation des aides de l'Etat a entraîné des départs de bilan. En Bretagne, depuis 1995, cinq d'entre elles ont été touchées et quatre autres risquent de devoir les rejoindre. M. Arnaud Cazin d'Honinchtun demande à M. le ministre du travail et des affaires sociales quelles actions immédiates il entend mettre en œuvre pour inverser cette tendance et soutenir les entreprises d'insertion.

Données clés

Auteur : [M. Cazin d'Honinchtun Arnaud](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50778

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 2017